



Ville de
Saint-Laurent du Maroni
Sèves de Guyane



2026 BUDGETS PRIMITIFS

Rapport de présentation

Budget Principal
et Budgets annexes



Mesdames,
Messieurs les Conseillers,
Et Chers Collègues,

Conformément aux articles L.2312-1 et suivants du code général des collectivités territoriales, « *le budget de la commune est proposé par le maire et voté par le conseil municipal (...)* »,

L'article 107 de la loi NOTRe est venu compléter les dispositions de l'article L. 2121-31 du CGCT en précisant : « *Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.* »

Cette note présente donc les principales informations et évolutions du budget principal de la commune.

Introduction :

Le débat d'orientations budgétaires qui s'est tenu le 14 avril 2026 a été l'occasion de rappeler les contraintes liées au contexte institutionnel à travers lequel ont été élaborés les budgets primitifs 2026.

Le budget principal 2026 correspond, à hauteur des ressources disponibles, aux besoins de la population Saint-Laurentaise. Sa construction est un juste équilibre entre les services rendus aux administrés et les projets structurants.

La mise en place du Plan Pluriannuel d'Investissement marque la volonté politique d'inscrire la collectivité dans une stratégie de développement d'une commune de 70 000 habitants, telle qu'elle apparaît sur l'évaluation de la CCOG par rapport au tonnage de déchets collectés. Malgré ses **54 728 habitants officiels**, la commune de Saint-Laurent du Maroni revêt des caractéristiques démographiques et sociales qui lui sont propres en territoire national.

Le budget 2026 est engagé massivement au profit de la jeunesse des Saint-Laurentais (éducation, sport et loisirs), de l'amélioration des conditions de vie au sein de la commune (aménagements urbains, voirie, éclairage public et propreté), et de la sécurité de ses administrés (sécurisation des bâtiments publics, tranquillité publique).

Les budgets communaux 2026 intègrent les résultats de l'exercice 2025 et seront présentés à l'issue de l'analyse des Comptes Financiers Uniques (CFU).

Le budget 2026 a été coconstruit avec tous les services de la ville et intègre le programme de Monsieur le Maire à travers les « 100 premiers jours pour agir ».



OBJECTIFS RETENUS POUR LE BUDGET 2026 : **LES 100 PREMIERS JOURS POUR AGIR**

Les 100 premiers jours du mandat donneront le ton. Ils incarneront une méthode, une ambition et une exigence : répondre rapidement aux attentes des habitants tout en construisant les bases d'une action publique durable. **Agir vite, agir efficacement, agir pour tous : telle sera la ligne directrice.** Ces premiers mois permettront d'engager des actions concrètes, visibles et immédiatement utiles, tout en préparant des transformations plus profondes. Ils traduiront une volonté claire : **améliorer sans attendre le quotidien, tout en construisant l'avenir du territoire. Ils seront une priorité en plus des projets en cours.**

❖ Agir pour le quotidien : des réponses immédiates et concrètes

- Faire de la santé une priorité de proximité

La santé constituera l'un des premiers piliers de l'action municipale. Une approche globale sera mise en œuvre, intégrant le bien-être mental, **la prévention et le bien-être au travail / QVCT** (100K€/an en fonctionnement). Un audit sera fait également en la matière (36K€ en fonctionnement).

Des actions ciblées seront engagées pour améliorer durablement le cadre de vie : **lutte contre les nuisances comme les VHU** (300K€/an en fonctionnement), renforcement **des campagnes de prévention, intervention sur les problématiques environnementales notamment sur la qualité de l'eau** avec la SGDE (10K€/an en fonctionnement). L'objectif sera clair : faire de la santé un levier direct d'amélioration de la qualité de vie.

- Renforcer la sécurité et la tranquillité publique

La sécurité sera traitée avec exigence et pragmatisme. Une stratégie opérationnelle combinera présence humaine, aménagement de l'espace public et coordination des acteurs.

Le **renforcement de l'éclairage public** permettra de sécuriser les quartiers (1,5M€/an en investissement). **Des maraudes** associant forces de sécurité et médiation seront mises en place pour assurer une présence visible et rassurante ainsi qu'avec les partenaires du CLSPD. **L'amélioration de la signalisation contribuera à la sécurité routière** (600K€/an en investissement). En parallèle, le travail avec les partenaires sera poursuivi pour **favoriser l'installation d'un commissariat.**

- Investir dans la jeunesse et préparer l'avenir

La jeunesse sera placée au cœur du projet municipal. Des dispositifs concrets favoriseront son autonomie et son engagement. **L'accès au permis de conduire sera facilité pour 40 jeunes avec un financement (60K€/an).** **Un équipement structurant (ex-CCL) sera transformé en Maison des Jeunes et de la Création (MJCr),** dédiée à l'expression et à l'innovation (1M€ en investissement). **Un programme de leadership** accompagnera les jeunes dans le développement de leurs compétences (30K€/an en fonctionnement avec le recrutement d'un chargé de mission). L'ambition sera forte : faire confiance à la jeunesse et investir dans son potentiel. Enfin, il est proposé la **rénovation et la création de parcs de jeux** (600K€/an en investissement).



- Soutenir le sport et la culture pour renforcer l'attractivité

Le sport et la culture contribueront pleinement à la qualité de vie et à l'attractivité du territoire. **Les équipements sportifs seront modernisés pour offrir de meilleures conditions de pratique** (1M€/an en investissement). Les initiatives locales seront accompagnées, notamment pour **l'organisation d'événements et de tournois comme celui de l'ASCO** (200K€/an en fonctionnement à travers une politique de subvention). Sur le plan culturel, une dynamique nouvelle sera engagée autour de projets structurants et d'événements interculturels, afin de renforcer le lien social et le rayonnement du territoire comme **soutenir un porteur de projet pour la création d'un complexe cinématographique**.

- Donner les moyens de réussir à l'école

L'éducation fera l'objet d'un engagement immédiat. Les moyens alloués aux écoles seront renforcés, notamment en matière d'hygiène et d'équipements pédagogiques. Il s'agira de répondre rapidement aux besoins identifiés et d'affirmer un principe fondamental : investir dans l'école, c'est investir dans l'avenir. **Nous ferons un audit préalable** (40K€ en fonctionnement).

❖ **Structurer l'action publique : préparer les transformations durables**

- Relancer la dynamique économique locale

Le développement économique reposera sur le dialogue et la co-construction. Des rencontres régulières avec les acteurs socio-professionnels permettront d'identifier les besoins et de construire des réponses adaptées. Les espaces publics seront repensés avec davantage de végétalisation, contribuant à l'attractivité et au bien-être : **la création d'une pépinière est envisagée.** L'objectif sera de soutenir l'activité économique tout en améliorant durablement le cadre de vie.

- Renforcer le vivre-ensemble et la cohésion sociale

Le vivre-ensemble constituera un axe structurant. **Les maisons de quartier seront réinvesties comme des lieux de vie ouverts, accessibles et transparents.** Une organisation claire permettra de favoriser leur appropriation par les habitants et les associations. Il s'agira de recréer des espaces d'échange, d'initiative et de proximité, essentiels à la cohésion sociale.

- Répondre aux besoins urgents en matière d'habitat

La politique de l'habitat intégrera une attention particulière aux situations d'urgence. Des solutions seront anticipées afin de **mieux répondre aux besoins des publics les plus fragiles, notamment à travers la mobilisation de logements dédiés dans les nouveaux projets** (60K€/an en fonctionnement). Cette approche traduira une volonté claire : garantir des réponses rapides et dignes face aux situations critiques.

❖ **Un cap clair : agir aujourd'hui et construire demain**

Ces 100 premiers jours auront une double vocation. D'une part, apporter des réponses concrètes, rapides et visibles aux attentes des habitants. D'autre part, poser les bases d'une action publique structurée, cohérente et durable.



Ils marqueront le début d'un mandat placé sous le signe de l'engagement, de la responsabilité et des résultats. Un mandat qui assumera un cap clair : **améliorer immédiatement le quotidien, tout en préparant activement l'avenir du territoire.**

A – LE BUDGET PRINCIPAL

1. Les grandes masses du budget primitif 2026 :

La section de fonctionnement

SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE				
Dépenses de fonctionnement				
Chapitre	Libellé	BP + DM 2025	BP 2026	Variation 2025/2026 BP
002	Déficit reporté	- €	- €	- €
011	Charges à caractère général	22 513 999,20 €	23 885 236,57 €	1 371 237,37 €
012	Charges de personnel	34 995 729,24 €	36 920 728,23 €	1 924 998,99 €
014	Atténuations de produits	- €	- €	- €
65	Autres charges de gestion courante	6 863 356,07 €	6 884 118,07 €	20 762,00 €
66	Charges financières	812 841,69 €	564 179,79 €	- 248 661,90 €
67	Charges exceptionnelles	- €	- €	- €
68	Dotations aux provisions	1 348 265,07 €	2 348 265,07 €	1 000 000,00 €
022	Dépenses imprévues	- €	- €	- €
042	Opér. Ordre de transfert entre sections	2 424 719,32 €	2 400 000,00 €	- 24 719,32 €
023	Virement à la section d'investissement	- €	4 000 000,00 €	4 000 000,00 €
Total Dépenses de fonctionnement		68 958 910,59 €	77 002 527,73 €	8 043 617,14 €
Recettes de fonctionnement				
Chapitre	Libellé	BP + DM 2025	BP 2026	Variation 2025/2026 BP
002	Excédent reporté	620 643,32 €	5 566 827,78 €	4 946 184,46 €
013	Atténuations de charges	81 142,07 €	319 134,91 €	237 992,84 €
70	Produits des services, domaines et ventes	252 543,69 €	967 967,89 €	715 424,20 €
73	Impôts et taxes	34 384 699,10 €	34 923 228,03 €	538 528,93 €
731	Fiscalité locale	8 100 938,09 €	8 669 603,04 €	568 664,95 €
74	Dotations et participations	22 791 005,34 €	23 818 135,50 €	1 027 130,16 €
75	Autres produits de gestion courante	2 727 938,98 €	2 737 630,58 €	9 691,60 €
76	Produits financiers	- €	- €	- €
77	Produits exceptionnels	- €	- €	- €
78	Reprises sur provisions	- €	- €	- €
Total recettes de fonctionnement		68 958 910,59 €	77 002 527,73 €	8 043 617,14 €

Les dépenses de fonctionnement d'une commune regroupent toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement des services de la collectivité, c'est-à-dire les dépenses qui reviennent régulièrement chaque année. Il s'agit principalement des postes suivants :

- Au chapitre 011 : les factures d'eau, d'électricité, de carburants, les contrats de prestations de services, le gardiennage, l'entretien des locaux, le mobilier, les petites fournitures, le transport de biens et de personnes etc.
- Au chapitre 012 : les charges de personnel dont les salaires, les charges sociales, le prélèvement à la source, les cotisations aux caisses de retraites, les mutuelles etc.
- Au chapitre 65 : les subventions aux associations, aux crèches, au CCAS, au SDIS, aux écoles privées ainsi que les indemnités des élus etc.
- Au chapitre 66 : les intérêts des emprunts, les frais financiers.

Certaines dépenses de fonctionnement peuvent aussi être exceptionnelles, comme sur l'exercice 2025 au chapitre 65, la participation au SPANC pour couvrir les charges du personnel affecté à ce
5 av. du Lieutenant-Colonel CHANDON – B.P. 80 – 973020 SAINT-LAURENT DU MARONI - Tél. 0594 34 03 00 – Télécopie : 0594 34 20 93



service.

Les intérêts moratoires et amendes fiscales intègrent également cette section.

Les recettes de fonctionnement, quant à elles, proviennent notamment :

- Au chapitre 70 : les produits du domaine public (marché, cimetière) et des services, notamment, la facturation des équipements culturels (école de musique, bibliothèque) et sportifs (piscine, stades) mais également la participation des familles aux ALSH.
- Au chapitre 73 : les impôts locaux directs (Taxe foncière et allocations compensatrices) ou indirects (droits de mutation, taxe sur l'électricité, TLPE), la fiscalité transférée (octroi de mer, taxe sur les carburants...).
- Au chapitre 74 : les dotations d'Etat (DACOM, DFCOM) ainsi que les subventions de l'Etat (participation aux contrats aidés, dotation recensement et titres sécurisés et d'autres organismes publics (participation de la CAF...)).
- Au chapitre 75 : essentiellement le produit de ventes.

La section d'investissement :

SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE				
Dépenses d'investissement				
Chapitre	Libellé	BP + DM 2025	BP 2026	Variation 2025/2026 BP
001	Solde d'exécution reporté	- €	- €	- €
13	Reversement de subventions	- €	- €	- €
16	Emprunts et dettes	1 039 176,39 €	891 837,41 €	- 147 338,98 €
	<i>Dont RAR</i>	168,45 €	- €	
20	Immobilisations incorporelles	6 132 596,01 €	9 975 922,83 €	3 843 326,82 €
	<i>Dont RAR</i>	2 060 932,17 €	427 202,40 €	
21	Immobilisations corporelles	24 728 842,28 €	19 802 646,90 €	- 4 926 195,38 €
	<i>Dont RAR</i>	3 154 865,17 €	3 661 709,79 €	
23	Immobilisation en cours	8 890 063,82 €	10 950 966,15 €	2 060 902,33 €
	<i>Dont RAR</i>	1 731 686,95 €	2 699 415,36 €	
26	Participations et créances rattachées à des participations	120 000,00 €	120 000,00 €	- €
27	Immobilisations financières			- €
041	Opérations patrimoniales	1 000 000,00 €	1 000 000,00 €	- €
	<i>Dont Restes à réaliser total</i>	6 947 652,74 €	6 788 327,55 €	
	Total Dépenses d'investissement	41 910 678,50	42 741 373,29	830 694,79
Recettes d'investissement				
Chapitre	Libellé	BP + DM 2025	BP 2026	Variation 2025/2026 BP
001	Solde d'exécution reporté	2 797 491,27 €	3 582 670,87 €	785 179,60 €
10	Dotations fonds divers et réserves	3 276 271,05 €	3 490 765,82 €	214 494,77 €
13	Subventions d'investissement	27 642 192,82 €	24 567 936,60 €	- 3 074 256,22 €
	<i>Dont RAR</i>	8 805 779,70 €	6 788 327,55 €	
16	Emprunts et dettes	2 500 000,00 €	2 500 000,00 €	- €
041	Opérations patrimoniales	1 000 000,00 €	1 000 000,00 €	- €
040	Opér. Ordre de transfert entre sections	2 424 719,32 €	2 400 000,00 €	- 24 719,32 €
024	Produit des cessions des immobilisations	2 270 004,04 €	1 200 000,00 €	- 1 070 004,04 €
021	Virement de la section de fonctionnement	- €	4 000 000,00 €	4 000 000,00 €
	<i>Dont Restes à réaliser total</i>	8 805 779,70 €	6 788 327,55 €	
	Total recettes d'investissement	41 910 678,50	42 741 373,29	830 694,79

Les dépenses d'investissement regroupent principalement l'achat de biens et de matériels durables (amortissables), de la construction ou de l'aménagement de bâtiments, de travaux d'infrastructures, du remboursement en capital des emprunts.

Les recettes d'investissement regroupent les dotations (taxe d'aménagement, FCTVA) et les subventions d'investissement, dont le FRDE, affectés à des opérations répondant à des critères bien définis (subventions européennes, ANRU, ACV...) mais également de dotations d'équipement (DSIL, DPV, FEI...).

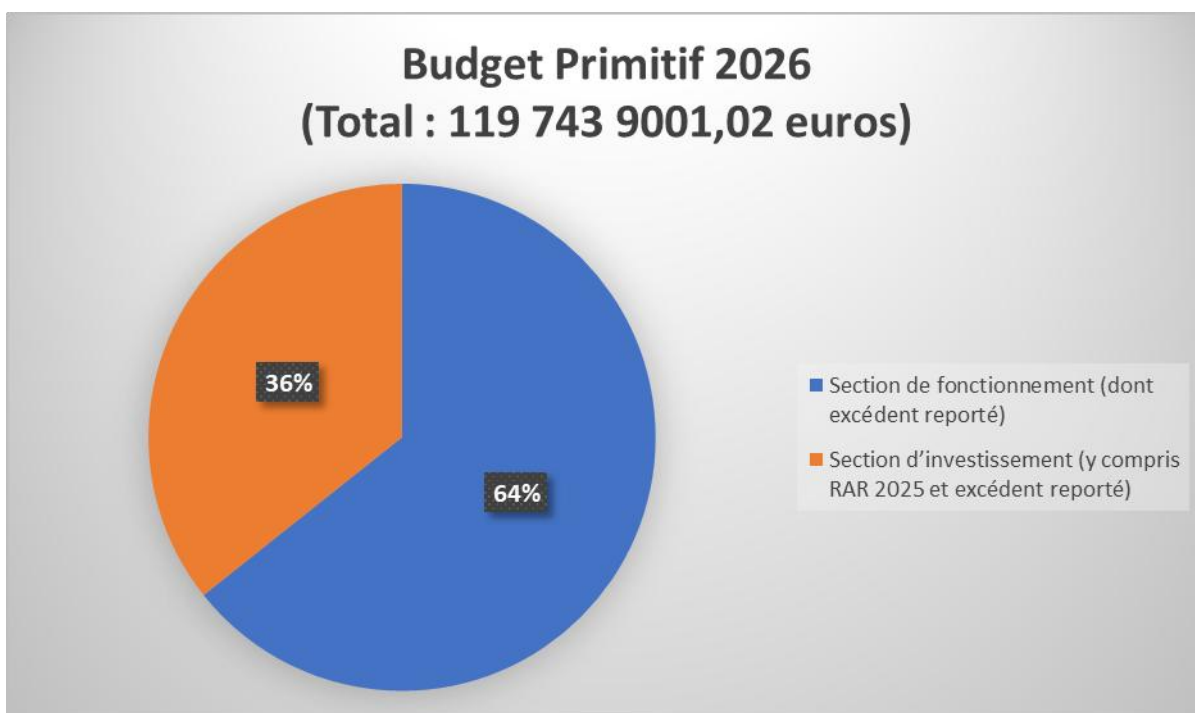
Elles intègrent les projets présentés supra.



L'équilibre du budget primitif 2026 s'établit comme suit :

- **Section de fonctionnement (dont excédent reporté) : 77 002 527,73€**
- **Section d'investissement (y compris RAR 2025) : 42 741 373,29€**

Total Budget Primitif 2026 : 119 743 901,02€



2. La section de fonctionnement :

L'équilibre budgétaire impose un pilotage rigoureux du budget communal.
Le budget 2026 est construit sur la base des mandatements de l'exercice 2025.

Afin de financer les dépenses, les prévisions de recettes ont été élaborées sur la base des titres 2026 auxquels on ajoute les variations constatées entre les notifications provisoires de début d'année 2026 et les encaissements réels en fin d'année nuancées par les variations prévues dans le LOLF 2026.

i. Les ressources en hausse 2026 : 77,44 millions d'euros

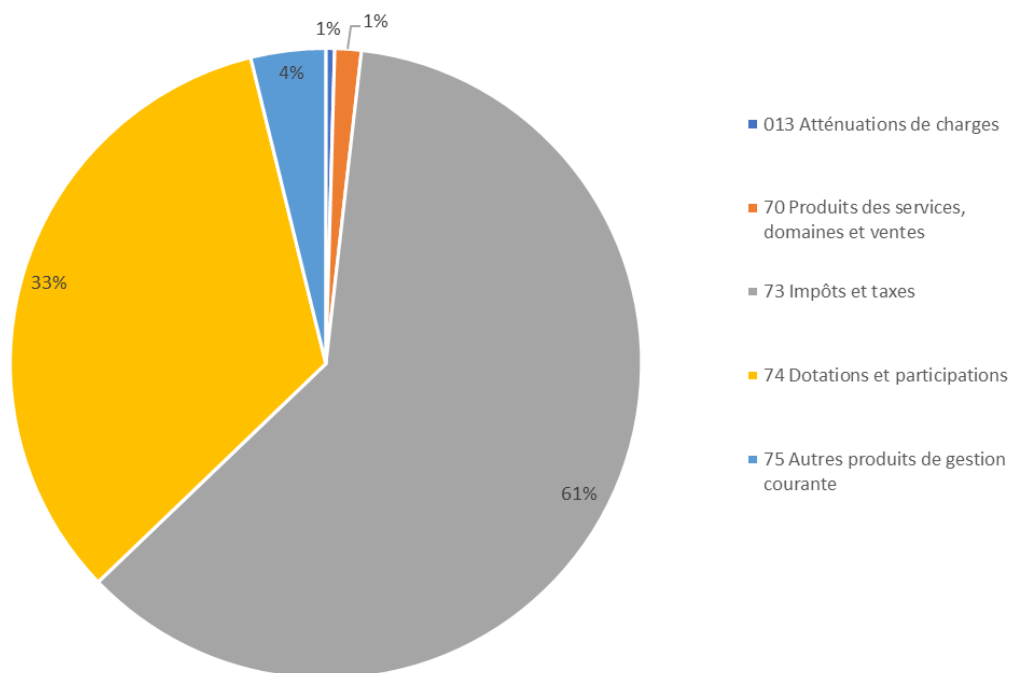
La projection des recettes de fonctionnement 2026 anticipe une hausse entre 2025 et 2026 en volume. Les dotations et la fiscalité augmentent. Elle est surtout liée à la capacité d'autofinancement et au résultat reporté excédentaire.



Les prévisions intègrent les éléments de contexte suivants :

- Impact de l'augmentation de la population officielle et par conséquent des produits de DGF (+2 712 habitants) ;
- Revalorisation des bases (+0,8%).

Recettes réelles de Fonctionnement (Total : 71 435 699,95 euros)



ii. Les dépenses de fonctionnement en 2026 : 70,6 millions d'euros

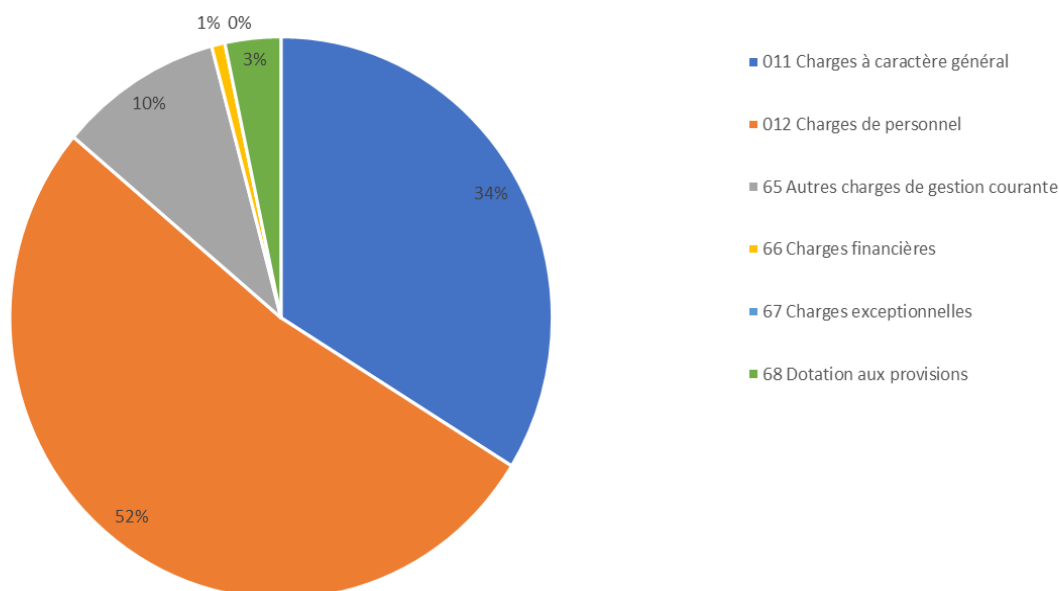
L'évolution globale des dépenses de fonctionnement est projetée à en augmentation bien que les dépenses soient contraintes à être canalisées. Cependant, des provisions plus importantes ont été faites pour 2026 afin d'appliquer le principe de prudence. La prévision des amortissements est en augmentation également.

Il est prévu un virement de 4M€ à la section d'investissement en 2026 pour la première fois depuis longtemps afin de répartir le résultat reporté excédentaire de la section de fonctionnement en 2025.

Il a été intégré la collation scolaire au titre de 2026 ou encore le développement du transport en commun dans la ville à horizon fin d'année.



Dépenses réelles de Fonctionnement (Total : 70 602 527,73 euros)



3. La section d'investissement :

i. Les dépenses d'investissement :

Pour rappel :

TABLEAU DES INVESTISSEMENTS INSCRITS AU BP 2026 AP et HORS AP

TOTAL BUDGET INVESTISSEMENT	42 741 373,29 €
TOTAL BUDGET EN AP	20 601 769,76 €
TOTAL BUDGET HORS AP	22 139 603,53 €

Les crédits de paiement proposés au BP 2026 s'élèvent à 42,74 M€ de la PPI. C'est le volume d'investissement que la collectivité souhaite mettre en œuvre annuellement, minoré ou majoré en fonction des prévisions de recettes.



MISE A JOUR DE LA PPI SUR L'EXERCICE 2026

La programmation 2026 a été ajustée à hauteur de 175 696 553,18 € en Crédits de Paiement (CP) à la suite des réalisations et des ajustements des Autorisations de Programme (AP) comme suit :





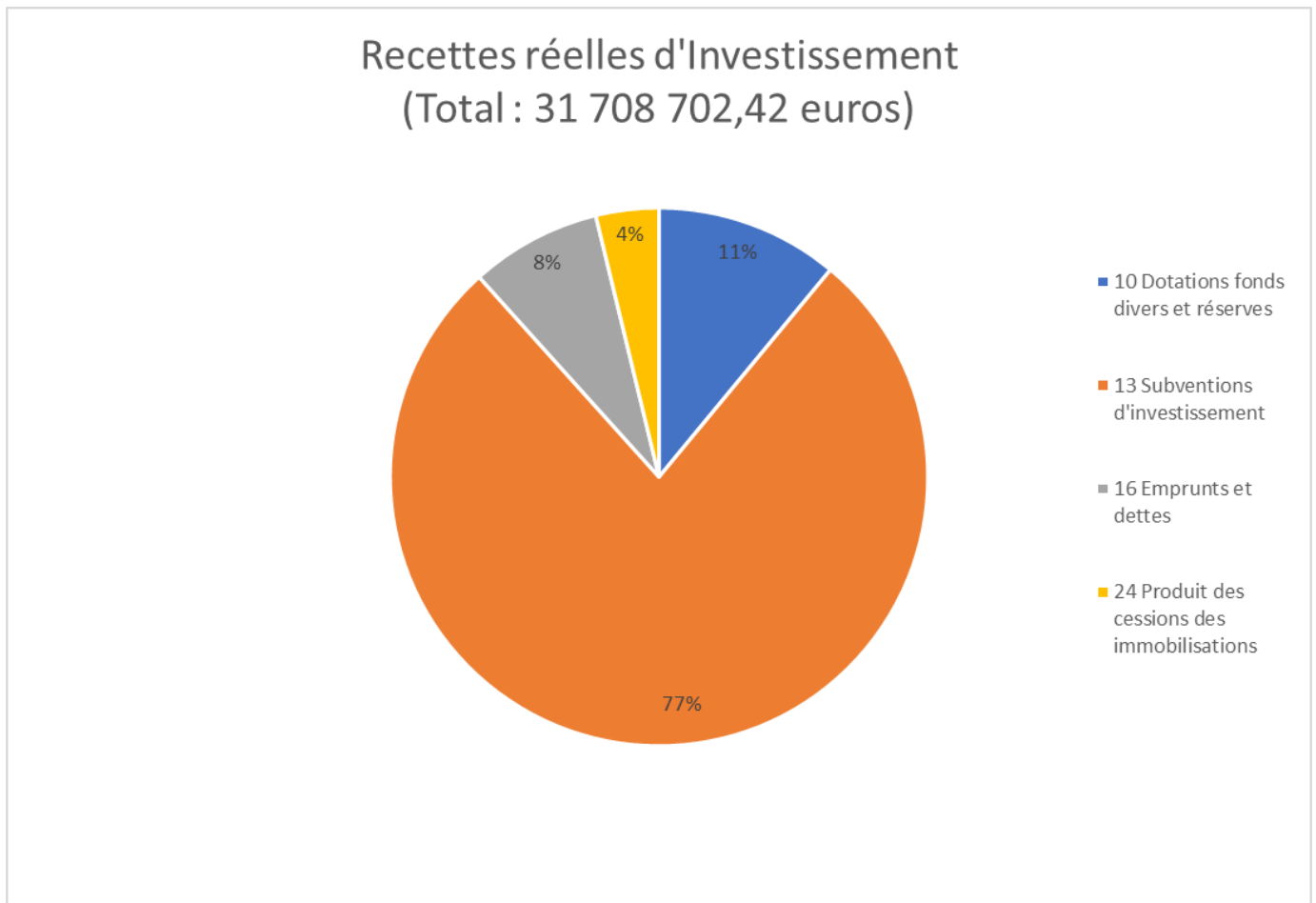
ii. Les recettes d'investissement :

• **La dette :**

Nous avons une ligne de crédit de 7,5M€. Il a été retenu dans le BP 2026, une souscription possible à l'emprunt à hauteur de 2,5M€.

• **Les sources financement**

Les dépenses d'investissement sont principalement financées par des recettes en hausse (FRDE et FTCVA).





B – LE BUDGET ANNEXE EAU

Les grandes masses du budget primitif 2026 :

SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE		
Dépenses de fonctionnement		
Chapitre	Libellé	BP 2026
002	Déficit reporté	- €
011	Charges à caractère général	1 066 958,09 €
012	Charges de personnel	140 050,00 €
014	Atténuations de produits	- €
65	Autres charges de gestion courante	130 000,00 €
66	Charges financières	- €
67	Charges exceptionnelles	- €
68	Dotations aux provisions	- €
022	Dépenses imprévues	- €
042	Opér. Ordre de transfert entre sections	100 000,00 €
023	Virement à la section d'investissement	2 377 030,28 €
Total Dépenses de fonctionnement		3 814 038,37 €
Recettes de fonctionnement		
Chapitre	Libellé	BP 2026
002	Excédent reporté	2 721 538,37 €
013	Atténuations de charges	2 500,00 €
70	Produits des services, domaines et ventes	970 000,00 €
73	Impôts et taxes	- €
731	Fiscalité locale	- €
74	Dotations et participations	- €
75	Autres produits de gestion courante	120 000,00 €
76	Produits financiers	- €
77	Produits exceptionnels	- €
78	Reprises sur provisions	- €
Total recettes de fonctionnement		3 814 038,37 €



SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE

Dépenses d'investissement

Chapitre	Libellé	BP 2026
001	Solde d'exécution reporté	194 482,53 €
13	Reversement de subventions	- €
16	Emprunts et dettes	- €
20	Immobilisations incorporelles	582 441,95 €
21	Immobilisations corporelles	2 171 411,47 €
23	Immobilisation en cours	1 203 176,86 €
26	Participations et créances rattachées à des participations	- €
27	Immobilisations financières	- €
041	Opérations patrimoniales	- €
Total Dépenses d'investissement		4 151 512,81

Recettes

Chapitre	Libellé	BP 2026
001	Solde d'exécution reporté	- €
10	Dotations fonds divers et réserves	320 482,53 €
1068	<i>Dont virement d'affectation</i>	194 482,53 €
13	Subventions d'investissement	1 354 000,00 €
16	Emprunts et dettes	- €
041	Opérations patrimoniales	- €
040	Opér. Ordre de transfert entre sections	100 000,00 €
024	Produit des cessions des immobilisations	- €
021	Virement à la section de fonctionnement	2 377 030,28 €
Total recettes d'investissement		4 151 512,81

Il est prévu différents projets dont notamment la continuité du raccordement en eau potable de la zone Margot (Phase 1) pour un montant de 2 250 000 euros, le réservoir 5 ainsi que les travaux de la lagune de Fatima.

L'équilibre du budget primitif 2026 s'établit comme suit :

- **Section de fonctionnement (dont excédent reporté) :** **3 814 038,37 €**
- **Section d'investissement (y compris RAR 2025) :** **4 151 512,81 €**

Total Budget Primitif 2026 : **7 965 551,18 €**



C – LE BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Les grandes masses du budget primitif 2026 :

SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE		
Dépenses de fonctionnement		
Chapitre	Libellé	BP 2026
002	Déficit reporté	- €
011	Charges à caractère général	335 000,00 €
012	Charges de personnel	- €
014	Atténuations de produits	- €
65	Autres charges de gestion courante	- €
66	Charges financières	- €
67	Charges exceptionnelles	- €
68	Dotations aux provisions	
022	Dépenses imprévues	- €
042	Opér. Ordre de transfert entre sections	49 000,00 €
023	Virement à la section d'investissement	146 000,00 €
Total Dépenses de fonctionnement		530 000,00 €
Recettes de fonctionnement		
Chapitre	Libellé	BP 2026
002	Excédent reporté	- €
013	Atténuations de charges	- €
70	Produits des services, domaines et ventes	500 000,00 €
73	Impôts et taxes	- €
731	Fiscalité locale	- €
74	Dotations et participations	- €
75	Autres produits de gestion courante	30 000,00 €
76	Produits financiers	- €
77	Produits exceptionnels	- €
78	Reprises sur provisions	- €
Total recettes de fonctionnement		530 000,00 €



SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE

Dépenses d'investissement

Chapitre	Libellé	BP 2026
13	Reversement de subventions	- €
16	Emprunts et dettes	- €
20	Immobilisations incorporelles	- €
21	Immobilisations corporelles	470 000,00 €
23	Immobilisation en cours	- €
26	Participations et créances rattachées à des participations	- €
27	Immobilisations financières	- €
28	Amortissement des immobilisations	- €
041	Opérations patrimoniales	- €
Total Dépenses d'investissement		470 000,00

Recettes d'investissement

Chapitre	Libellé	BP 2026
10	Dotations fonds divers et réserves	
13	Subventions d'investissement	75 000,00 €
16	Emprunts et dettes	
20	Frais Etudes	200 000,00 €
041	Opérations patrimoniales	- €
040	Opér. Ordre de transfert entre sections	49 000,00 €
024	Produit des cessions des immobilisations	- €
021	Virement à la section de fonctionnement	146 000,00 €
Total recettes d'investissement		470 000,00

L'équilibre du budget primitif 2026 s'établit comme suit :

- **Section de fonctionnement (dont excédent reporté) :** **530 000 €**
- **Section d'investissement (y compris RAR 2025) :** **470 000 €**

Total Budget Primitif 2026 : **1 000 000 €**



D – LE BUDGET ANNEXE SPANC

Les grandes masses du budget primitif 2026 :

SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE		
Dépenses de fonctionnement		
Chapitre	Libellé	BP 2026
002	Déficit reporté	- €
011	Charges à caractère général	7 448,02 €
012	Charges de personnel	113 000,00 €
014	Atténuations de produits	- €
65	Autres charges de gestion courante	- €
66	Charges financières	- €
67	Charges exceptionnelles	- €
68	Dotations aux provisions	- €
022	Dépenses imprévues	- €
042	Opér. Ordre de transfert entre sections	- €
023	Virement à la section d'investissement	- €
Total Dépenses de fonctionnement		120 448,02 €
Recettes de fonctionnement		
Chapitre	Libellé	BP 2026
002	Excédent reporté	3 538,02 €
013	Atténuations de charges	990,00 €
70	Produits des services, domaines et ventes	15 910,00 €
73	Impôts et taxes	- €
731	Fiscalité locale	- €
74	Dotations et participations	100 000,00 €
75	Autres produits de gestion courante	10,00 €
76	Produits financiers	- €
77	Produits exceptionnels	- €
78	Reprises sur provisions	- €
Total recettes de fonctionnement		120 448,02 €



SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE		
Dépenses d'investissement		
Chapitre	Libellé	BP 2026
001	Solde d'exécution reporté	- €
13	Reversement de subventions	- €
16	Emprunts et dettes	- €
20	Immobilisations incorporelles	- €
21	Immobilisations corporelles	- €
23	Immobilisation en cours	- €
26	Participations et créances rattachées à des participations	- €
27	Immobilisations financières	- €
041	Opérations patrimoniales	- €
Total Dépenses d'investissement		-
Recettes d'investissement		
Chapitre	Libellé	BP 2026
001	Solde d'exécution reporté	- €
10	Dotations fonds divers et réserves	- €
13	Subventions d'investissement	- €
16	Emprunts et dettes	- €
041	Opérations patrimoniales	- €
040	Opér. Ordre de transfert entre sections	- €
024	Produit des cessions des immobilisations	- €
021	Virement à la section de fonctionnement	- €
Total recettes d'investissement		-

L'équilibre du budget primitif 2026 s'établit comme suit :

- **Section de fonctionnement (dont excédent reporté) :** 120 448,02 €
- **Section d'investissement (y compris RAR 2025) :** 0 €

Total Budget Primitif 2026 : 120 448,02 €



E – LE BUDGET ANNEXE CNES

Les grandes masses du budget primitif 2026 :

SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE		
Dépenses de fonctionnement		
Chapitre	Libellé	BP 2025
002	Déficit reporté	- €
011	Charges à caractère général	- €
012	Charges de personnel	- €
014	Atténuations de produits	- €
65	Autres charges de gestion courante	520 155,12 €
66	Charges financières	- €
67	Charges exceptionnelles	- €
68	Dotations aux provisions	- €
022	Dépenses imprévues	- €
042	Opér. Ordre de transfert entre sections	- €
023	Virement à la section d'investissement	350 000,00 €
Total Dépenses de fonctionnement		870 155,12 €
Recettes de fonctionnement		
Chapitre	Libellé	BP 2025
002	Excédent reporté	745 155,12 €
013	Atténuations de charges	- €
70	Produits des services, domaines et ventes	- €
73	Impôts et taxes	- €
731	Fiscalité locale	- €
74	Dotations et participations	125 000,00 €
75	Autres produits de gestion courante	- €
76	Produits financiers	- €
77	Produits exceptionnels	- €
78	Reprises sur provisions	- €
Total recettes de fonctionnement		870 155,12 €



SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE

Dépenses d'investissement

Chapitre	Libellé	BP 2025
001	Solde d'exécution reporté	- €
13	Reversement de subventions	- €
16	Emprunts et dettes	- €
20	Immobilisations incorporelles	- €
21	Immobilisations corporelles	350 000,00 €
23	Immobilisation en cours	- €
26	Participations et créances rattachées à des participations	- €
27	Immobilisations financières	- €
041	Opérations patrimoniales	- €
Total Dépenses d'investissement		350 000,00

Recettes d'investissement

Chapitre	Libellé	BP 2025
001	Solde d'exécution reporté	- €
10	Dotations fonds divers et réserves	- €
13	Subventions d'investissement	- €
16	Emprunts et dettes	- €
041	Opérations patrimoniales	- €
040	Opér. Ordre de transfert entre sections	- €
024	Produit des cessions des immobilisations	- €
021	Virement à la section de fonctionnement	350 000,00 €
Total recettes d'investissement		350 000,00

L'équilibre du budget primitif 2026 s'établit comme suit :

- **Section de fonctionnement (dont excédent reporté) :** **870 155,12 €**
- **Section d'investissement (y compris RAR 2025) :** **350 000,00 €**

Total Budget Primitif 2026 : **1 220 155,12 €**

Je vous demande de bien vouloir en délibérer.

Saint-Laurent du Maroni, le 30 avril 2026

Le Maire,

Lenaïck ADAM